

Programme communal de développement rural – Verlaine

Compte rendu des réunions « (re)Tour dans les villages : des projets pour Verlaine »

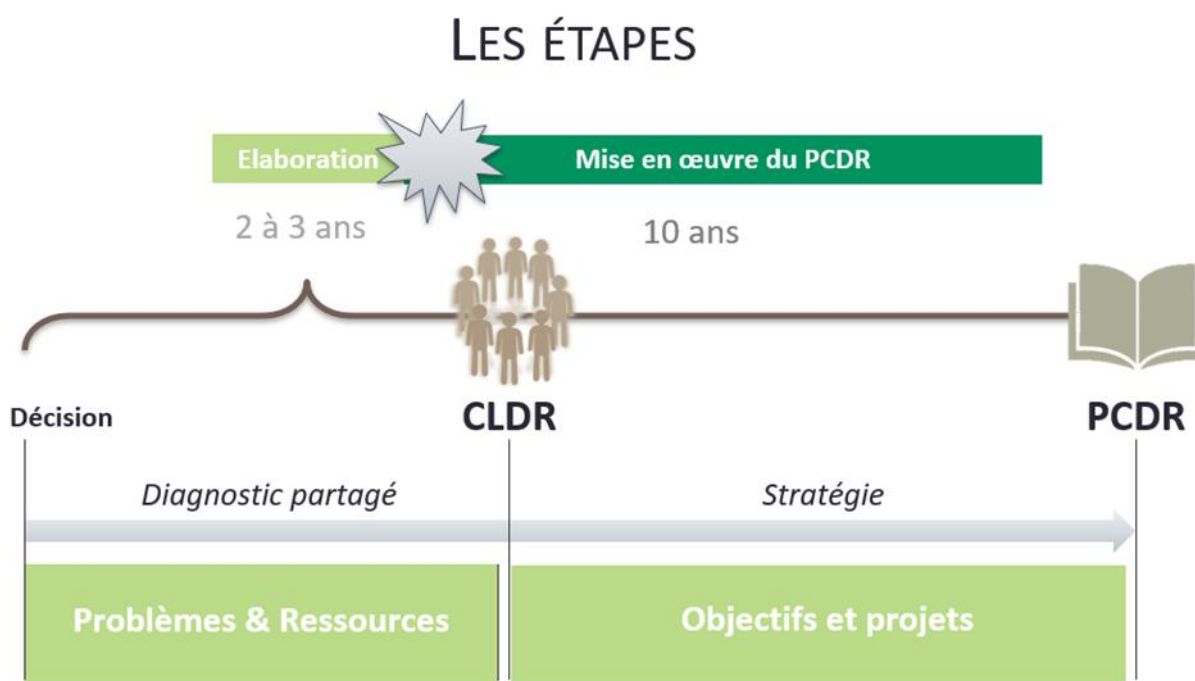
Verlaine, Chapon-Seraing, Bodegnée, Seraing-le-Château – octobre-novembre 2021

Pour les 4 villages: Hors Commune (Aline Venderick, agent-relais pour l'ODR), organisme d'accompagnement (Audrey Wanzoul et Laetitia Urbanczyk, FRW) et bureau d'étude (Maud Blaffart, Sen5), **46 citoyens ont participé aux réunions** (3 se sont excusés).

I. Présentation du diagnostic partagé – des enjeux – des objectifs

La soirée débute par une explication de ce qu'est une Opération de Développement Rural (ODR) et des étapes déjà parcourues à Verlaine. S'ensuit une présentation de l'analyse du bureau d'étude Sen5 et des résultats des consultations citoyennes menées à l'automne 2020. **Les principaux points forts et faiblesses relevés dans les catégories territoire, économie et population, sont passés en revue.**

- Les remarques et points d'attention formulés en réunion seront intégrés au document par le bureau d'étude Sen5.



ODR : Opération de Développement Rural (*le processus*)

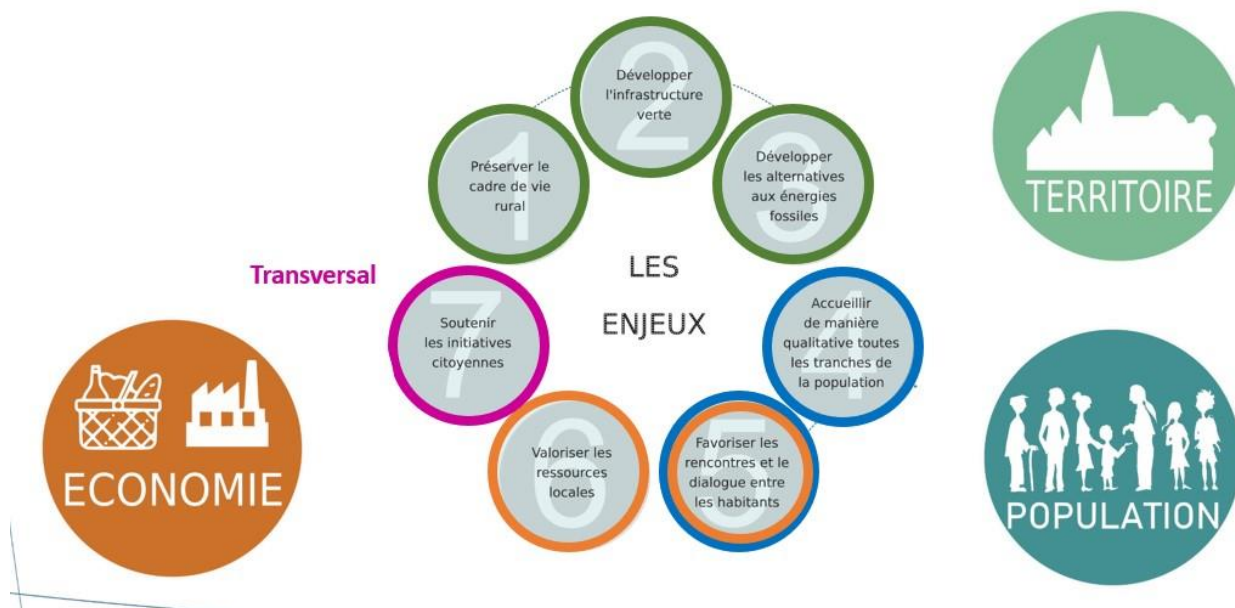
PCDR = Programme communal de Développement Rural (*le document*)

CLDR = Commission Locale de Développement Rural (*l'assemblée consultative*)

La CLDR est constituée de 20 à 60 personnes dont ¼ maximum d'élus. Des réunions plénières ont lieu environ 1 fois par mois pendant 2 ans (durant la phase d'élaboration du PCDR) et ensuite environ 4 fois par an. Son rôle est de se faire le relais des habitants, de mener des réflexions collectives afin d'élaborer la stratégie du PCDR et la liste de projets qui en découlera.

C'est sur base du **diagnostic partagé** que le bureau d'étude Sen5 a défini **7 enjeux principaux** pour le territoire de Verlaine. Pour répondre à ces enjeux, **une quinzaine d'objectifs sont proposés**. Ces derniers sont présentés aux participants sous forme de questions (Comment faire pour ... ?) afin de susciter les idées de projets concrets, qui feront l'objet de la consultation, en seconde partie de soirée.

Enfin, le bureau Sen5 présente un focus sur le village où la réunion est organisée, sous forme d'une carte visuelle annotée.



La présentation Powerpoint (du diagnostic partagé et des enjeux qui en découlent) ainsi que les cartes des villages sont disponibles sur le site internet dédié à l'Opération : www.verlaine participation.info

Pour les personnes intéressées, le diagnostic détaillé du territoire est également consultable et téléchargeable. Il est accessible depuis la page d'accueil du site de l'Opération.

II. Foire aux projets

La 2^{ème} partie de la soirée est consacrée à la discussion autour des projets à mener sur le territoire, et plus particulièrement au sein du village dans lequel a lieu la consultation. Les participants sont répartis en 3 tables, chacune liée à une thématique : territoire, économie et population. Pendant 20min, les citoyens émettent des idées de projets pour répondre aux objectifs énoncés sous forme de questions. Ils en discutent, affinent les idées et donnent leur avis. Les idées sont reprises sur des post-its. Ensuite, ils changent de table pour répéter l'exercice aux 3 tables. En fin de réunion, les participants reçoivent 3 gommettes pour voter pour leurs projets « coup de cœur ».

La liste des projets proposés lors des 4 réunions est reprise ci-dessous. Les losanges marquent les projets les plus plébiscités par les participants.

TERRITOIRE

ENJEU 1

Préserver le cadre de vie rural

1. Définition de lignes directrices en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisation ♦

OBJECTIF : REFRENER LA PERTE DU CARACTERE RURAL ENGENDREE PAR L'URBANISATION IMPORTANTE DES DIFFERENTS VILLAGES

Le projet consiste à définir des lignes directrices d'aide à la prise de décision lors des demandes de permis d'urbanisme afin notamment de limiter l'urbanisation « anarchique » et la construction d'appartements dorts. Ce projet pourrait prendre la forme d'outils normatifs (tel qu'un Guide Communal d'Urbanisme ou un Schéma de Développement Communal) ou encore de charte urbanistique.

ELEMENTS A CONSIDERER :

- Intégrer le nouveau bâti dans les villages (au caractère traditionnel, voire patrimonial), pour ne pas qu'il « dénote ». Intégrer les constructions au lieu (habitat hesbignon), dans le respect des spécificités des villages : implantation des bâtiments, leur gabarit, la palette des matériaux de façade et de toiture
- Limiter l'urbanisation dans les zones contenant des contraintes de type aléas d'inondation, terrain accidenté (relief), proximité d'éoliennes, aéroport, ...
- Limiter les dérogations au PDS (en ZA, ZACC ou règle du comblement)
- Imposer, pour chaque nouveau terrain bâti, une compensation en matière de plantations
- Eviter les cités dorts, préférer la préservation de lots libres de constructeur (*ndlr : proposition ne faisant pas l'unanimité, idée débattue en réunion*)

2. Désignation d'un agent constatateur

OBJECTIF : REFRENER LA PERTE DU CARACTERE RURAL ENGENDREE PAR L'URBANISATION IMPORTANTE DES DIFFERENTS VILLAGES

Le projet consiste en la désignation (si nécessaire l'engagement) d'une personne pour assurer le rôle de référent de terrain en veillant au respect des réglementations en vigueur et, au besoin, en constatant les infractions sur le territoire communal.

Cet employé communal est le relais entre la Commune et le citoyen afin d'assurer un dialogue de sensibilisation et de lutter contre les infractions diverses (règlement général de police, législation environnementale et urbanistique, constatation d'infractions aux règlements et ordonnances communaux, maltraitance animale, ...).

3. Rénovation de la Fontaine de Tragnîre à Bodegnée

OBJECTIF : REFRENER LA PERTE DU CARACTERE RURAL ENGENDREE PAR L'URBANISATION IMPORTANTE DES DIFFERENTS VILLAGES

Le projet consiste à rénover la fontaine de la Source ainsi que ses abords. Il prévoit la consolidation de la structure mais également quelques aménagements complémentaires de type : placement d'une stèle indiquant le nom de la fontaine et l'installation d'un banc. Une première estimation budgétaire a été réalisée, mais considérée par la Commune comme trop onéreuse.

4. Sauvegarde du (grand) patrimoine

OBJECTIF : REFRENER LA PERTE DU CARACTERE RURAL ENGENDREE PAR L'URBANISATION IMPORTANTE DES DIFFERENTS VILLAGES

Le projet consiste à sauvegarder mais également à valoriser l'inventaire disponible, en collaboration avec les propriétaires privés.

5. Aménagement de dispositifs contre les coulées de boues et les inondations

OBJECTIF : REFRENER LA PERTE DU CARACTERE RURAL ENGENDREE PAR L'URBANISATION IMPORTANTE DES DIFFERENTS VILLAGES

Le projet consiste à diminuer les nuisances liées au ruissellement des eaux par :

- la restauration de fossés
- l'augmentation de la végétalisation des espaces

Par ailleurs, l'aménagement de trottoirs percolant faciliterait l'évacuation des eaux pluviales.

ENJEU 2

Développer l'infrastructure verte

6. Réalisation d'actions de sensibilisation en faveur de la biodiversité et des aménagements écologiques

OBJECTIF : RESTAURER ET DEVELOPPER LE RESEAU ECOLOGIQUE - CONCILIER L'AGRICULTURE ET LE DEVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITE

Le projet porte sur la mise en place d'actions d'éducation et de sensibilisation au respect de la Nature :

- pose de panneaux aux endroits d'intérêt,
- don d'arbre lors de naissances (via un bon d'achat local ou via un parrainage),
- respect d'une distance d'1m (entre les parcelles cultivées et la voie publique)_ ex. de Faimes
- préconisation d'une période pour la taille des haies,
- prime pour l'installation de bacs à compost et/ou aménagement de compost collectifs
- prime pour l'acquisition de poules et/ou aménagement de poulaillers collectifs
- création d'un potager collectif à Chapon-Seraing
- incitation (notamment financière) aux techniques agricoles (plus) respectueuses de l'environnement
- campagne d'amélioration de la propreté dans les villages (poubelles, campagne Intradel, ...)

ELEMENT A CONSIDERER :

- Ce projet est à mener avec et auprès de tous les acteurs du territoire, et en collaboration avec le PCDN
-

7. (re)Plantations d'arbres et de haies

OBJECTIF : RESTAURER ET DEVELOPPER LE RESEAU ECOLOGIQUE - CONCILIER L'AGRICULTURE ET LE DEVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITE

Le projet consiste à recréer des haies existantes (autrefois) mais également de (re)planter progressivement sous différentes formes, pour doucement réaliser un réseau écologique sur le territoire communal, dans un but de soutien au développement de la biodiversité.

Le projet pourrait comporter d'autres volets tels que la valorisation des arbres et haies remarquables ou encore le fait de privilégier certaines essences telles que les fruitiers (plantation de vergers) ou encore les peupliers.

ELEMENTS A CONSIDERER :

- Les cartes historiques montrent où les haies se trouvaient autrefois
- Les essences indigènes/locales doivent être favorisées, et d'autres interdites
- Cette action passe par la sensibilisation des agriculteurs à la préservation des haies

8. Acquisition de terrains dédiés au maillage écologique

OBJECTIF : RESTAURER ET DEVELOPPER LE RESEAU ECOLOGIQUE - CONCILIER L'AGRICULTURE ET LE DEVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITE

Le projet porte sur l'acquisition supplémentaire de terrains communaux pour l'aménagement d'espace(s) en faveur de la biodiversité.

9. Aménagement d'espaces verts boostant la biodiversité

OBJECTIF : RESTAURER ET DEVELOPPER LE RESEAU ECOLOGIQUE - CONCILIER L'AGRICULTURE ET LE DEVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITE

Le projet consiste à créer des espaces verts condensés en biodiversité, telles que des mini-forêts urbaines (ex : UrbanForest) qui peuvent se réaliser de manière participative avec la population, à partir d'une superficie de 100m².

10. Promotion du projet « Abeilles »

OBJECTIF : RESTAURER ET DEVELOPPER LE RESEAU ECOLOGIQUE - CONCILIER L'AGRICULTURE ET LE DEVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITE

Le projet "Abeilles" de One Nature Foundation consiste à disposer, ou recevoir en donation, des terrains sur lesquels des essaims d'abeilles sont implantés.

ELEMENT A CONSIDERER :

Ce projet pourrait motiver à augmenter la flore mellifère du territoire (pré fleuris, saules, ...)

11. Aide aux agriculteurs pour d'autres formes d'agriculture (diversification, cultures biologiques, etc.)

OBJECTIF : RESTAURER ET DEVELOPPER LE RESEAU ECOLOGIQUE - CONCILIER L'AGRICULTURE ET LE DEVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITE

Le projet a pour but de sensibiliser à une agriculture plus raisonnée mais surtout d'apporter un soutien (financier) aux exploitants locaux concernés pendant la période de transition (d'une agriculture « traditionnelle » vers une agriculture « biologique ») ; pendant laquelle ils ne bénéficieraient plus de subvention. *Ndlr : A préciser...*

ELEMENT A CONSIDERER :

- Clauses à intégrer lors de renouvellement de baux à ferme ?

ENJEU 3

Développer les alternatives aux énergies fossiles/ mobilité douce

12. Aide à la mise en place d'actions en faveur de l'utilisation rationnelle de l'énergie

OBJECTIF : FAVORISER LES ENERGIES RENOUVELABLES, ALTERNATIVES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

Le projet prévoit la centralisation des informations utiles à l'Administration communale (service énergie, pour ne pas devoir se rendre au guichet énergie de Huy) : conseils, brochures, références Internet, coordonnées d'associations et/ou indépendants à contacter.

Les aides fournies pourraient être :

- Conseil à l'isolation et à la pose de panneaux photovoltaïques (PV)
- Aide administrative pour l'introduction de dossiers (par le citoyen) pour bénéficier de subsides à l'isolation, à la pose de PV...
- Mise à disposition de primes communales en matière d'énergie (notamment pour la pose de PV ou encore pour l'acquisition de vélos électriques)

ELEMENT A CONSIDERER :

-attention à la production maximale possible à travers la pose de PV liée à la capacité d'absorption du réseau
(Ndlr : Cf. les communautés de production d'énergies renouvelables)

Ndlr : idées de projet à relayer au conseiller énergie de la Commune et à mettre en lien avec la mise en œuvre du PAEDC.

13. Raccordement au pipeline de gaz

OBJECTIF : FAVORISER LES ENERGIES RENOUVELABLES, ALTERNATIVES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

Le projet envisage relier la conduite de gaz (qui croise la Grand Route à Verlaine) aux habitations « riveraines ».

ELEMENTS A CONSIDERER :

- Etudier la faisabilité et le coût
 - Vérifier l'acceptation de ce type de projet à moyen voire à long terme
-

14. Valorisation des déchets agricoles

OBJECTIF : FAVORISER LES ENERGIES RENOUVELABLES, ALTERNATIVES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

Le projet consiste à étudier la faisabilité d'implanter une unité de biométhanisation sur le territoire communal. Cela comprend notamment l'inventaire, le choix et l'utilisation des intrants.

15. Création d'un réseau de chaleur

OBJECTIF : FAVORISER LES ENERGIES RENOUVELABLES, ALTERNATIVES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

ELEMENT A CONSIDERER :

Projet à envisager dans le cadre de nouveaux lotissements.

16. Installation d'une éolienne citoyenne

OBJECTIF : FAVORISER LES ENERGIES RENOUVELABLES, ALTERNATIVES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

Le projet envisage alimenter les ménages, en « réservant » une installation du parc éolien (en cours de développement) aux citoyens Verlinois.

ELEMENT A CONSIDERER :

Projet à mener en partenariat avec la coopérative HesbEnergie (ex. à Juprelle notamment).
Attention au développement du parc éolien et à la proximité d'habitations

17. Création d'un Plan Communal de Mobilité

OBJECTIF : FAVORISER LE RESEAU DE **MOBILITE DOUCE** « UTILITAIRE » AU SEIN ET EN DEHORS DES VILLAGES

Le Plan communal de Mobilité (PCM) est un outil stratégique qui vise à faciliter la planification de sa mobilité à l'échelle d'une commune. Il aide à améliorer la mobilité, la sécurité routière et le cadre de vie sur le territoire concerné.

Ce plan est réalisé par un bureau d'étude spécialisé, lequel étudiera l'ensemble des demandes citoyennes en termes d'amélioration de la mobilité douce. Le PCM orientera l'organisation et la gestion des déplacements, du stationnement et de l'accessibilité générale relevant de l'échelle d'une commune. Il permettra également une analyse factuelle et une priorisation dans les besoins.

ELEMENTS A CONSIDERER :

- Un des objectifs est la sécurisation et la fluidité des (grands) axes routiers
- Il est nécessaire de prendre en compte les engins agricoles lors d'aménagements routiers
- Un aménagement au niveau des ponts de l'autoroute serait bienvenu

NB : la Commune se renseigne actuellement sur la procédure d'élaboration de cet outil.

18. Création de liaisons cyclables sécurisées

OBJECTIF : FAVORISER LE RESEAU DE **MOBILITE DOUCE** « UTILITAIRE » AU SEIN ET EN DEHORS DES VILLAGES

Le projet consiste à sécuriser les voiries reprises dans un réseau de mobilité douce- cyclable : aménagement et signalétique.

Le projet comprend également la sensibilisation de la population à la bonne pratique du vélo, en ce compris les services et équipements y liés.

Concrètement, il s'agit à la fois de prévoir des liaisons cyclables :

1. Au sein des villages vers les services structurants (école notamment),
2. Des villages vers Verlaine qui reste le pôle structurant des villages entre eux,
3. Vers l'extérieur de la commune.

ELEMENTS A CONSIDERER :

- Une attention doit être portée à la continuité des liaisons douces, notion de réseau. Lequel doit pouvoir relier les points de centralité des différents villages de la commune
 - Le GAL « Jesuishesbignon.be » travaille à la définition d'un réseau cyclable utile sur les 11 communes dont Verlaine.
 - La définition de périmètres et de circuits vélo sécurisés autour des écoles
 - La création de pistes cyclables qui rejoindraient les RAVeL les plus proches
 - Les aménagements devraient idéalement être réalisés sur sites propres.
 - Les chemins hors grand route et/ou interdits à la voiture doivent être favorisés pour les liaisons entre les villages
 - La restriction de passage d'engins lourds (agricoles et camions) dans les centres de village : proposition d'itinéraires bis ou mise en place de taxes
 - L'installation de parking vélo près des commerces
-

19. Création d'un réseau de mobilité douce -piétonne

OBJECTIF : FAVORISER LE RESEAU DE **MOBILITE DOUCE** « UTILITAIRE » AU SEIN ET EN DEHORS DES VILLAGES

Le projet consiste à faciliter et à sécuriser les déplacements à pied notamment : aux abords des écoles, entre les villages et entre la future maison de repos et les centres d'activités

ELEMENTS A CONSIDERER :

Pour sécuriser les déplacements, le projet doit prévoir :

- l'accès et/ou l'aménagement de trottoirs
- l'entretien de la végétation le long des voiries (trottoirs encombrés)
- la restriction de passage d'engins lourds (agricoles et camions) dans les centres de village : proposition d'itinéraires bis ou mise en place de taxes
- la sensibilisation des publics aux déplacements alternatifs à la voiture (ex : les jeunes peuvent être ciblés via leur déplacement vers l'école)
- l'aménagement de trottoirs percolant (permettant l'évacuation des eaux pluviales)
- l'installation de bancs
- la révision du sens de circulation dans certaines rues (centre de Verlaine, Bodegnée ?)

20. Acquisition de tronçons et valorisation du tracé de l'ancien vicinal

OBJECTIF : ENVISAGER UNE **MOBILITE ALTERNATIVE**

Le projet prévoit la réutilisation de certains tronçons.

ELEMENT A CONSIDERER :

Seulement une tout petite portion de cet ancien sentier vicinal appartient encore à la commune : celle qui relie la rue Caquehu à la rue Haute Voie. Les autres tronçons sont actuellement en propriété privée (par ex la portion qui permettrait de relier la rue Hamente à l'école communale).

21. Aménagement des entrées de village

OBJECTIF : FAVORISER LE RESEAU DE **MOBILITE DOUCE** « UTILITAIRE » AU SEIN ET EN DEHORS DES VILLAGES

Le projet prévoit la diminution de la vitesse (> maximum autorisée) aux entrées de village et sur les chemins de campagne.

Certains habitants signalent que les chemins de remembrement entre les villages sont souvent très problématiques au niveau de la vitesse des véhicules motorisés. Ces chemins aboutissent dans les villages et les riverains de ces « entrées de village secondaires » voient passer des véhicules à toute allure.

22. Organisation du covoiturage vers l'extérieur du territoire

OBJECTIF : ENVISAGER UNE **MOBILITE ALTERNATIVE**

Le projet consiste à mieux faire connaître les plateformes de covoiturage existantes. Il prévoit également « relancer » l'initiative COVOIT' STOP.

23. Amélioration des transports en commun

OBJECTIF : ENVISAGER UNE **MOBILITE ALTERNATIVE**

Le projet consiste d'abord à mieux faire connaître l'offre existante (en ce compris la nouvelle liaison express !) mais également à élargir le réseau du TEC, pour une meilleure connexion avec les villes alentours.

ENJEU 4

Accueillir de manière qualitative toutes les tranches de la population

24. Facilitation de l'accès au logement pour les jeunes – création de logement tremplins

OBJECTIF : DEVELOPPER DES LOGEMENTS ACCESSIBLES POUR TOUS

Le projet consiste à mettre en place différentes actions en vue de permettre aux jeunes ménages d'acquérir un bien ou de trouver une solution de logement accessible financièrement. Cela implique la recherche de solutions de logement innovantes. Notamment le concept de « logement tremplin ».

Un logement tremplin est un logement locatif mis à la disposition de jeunes ménages par une commune moyennant un loyer modéré. L'idée est de permettre aux jeunes de faire ainsi des économies et, endéans quelques années, de s'installer définitivement dans la commune en acquérant ou en construisant un logement. Une partie du loyer versé est restituée aux jeunes locataires en cas d'achat ou de construction d'un logement dans la même commune. C'est cette restitution qui constitue l'originalité fondamentale du système. L'objectif est également de garder, fixer à long terme des jeunes de la commune.

Autres solutions possibles :

- Sensibilisation des propriétaires sur les solutions de logements alternatifs possibles, certains pouvant même combiner offre en logement et offre de services
- Promotion sur les possibilités de création de colocation dans des maisons ou encore des fermes aménagées
- Soutien financier lors de l'acquisition de terrain et/ou de travaux de rénovation pour les jeunes

ELEMENT A CONSIDERER :

- Le fait de diviser des terrains en plus petites parcelles ne solutionne pas le problème puisque le prix augmente dans ce cas.

25. Création de logements intergénérationnels

OBJECTIF : DEVELOPPER DES LOGEMENTS ACCESSIBLES POUR TOUS

Le projet consiste à mettre en place des solutions « win-win » qui permettent à la fois aux personnes âgées de rester dans leur logement (plutôt qu'une maison de repos) et aux jeunes ménages d'accéder à un logement sur le territoire.

Il s'agit de logements conçus et aménagés – par un pouvoir public – pour accueillir simultanément, des locataires jeunes et des locataires âgés, en encourageant et en facilitant les interactions entre eux, notamment, l'échange de services. Le logement intergénérationnel, c'est donc davantage qu'une simple cohabitation. Sans relever pour autant de la vie communautaire, il comporte nécessairement une dimension d'entraide et de coopération entre les générations qui l'occupent.

ELEMENTS A CONSIDERER :

- Adaptation de l'habitation de la personne âgée pour pouvoir accueillir un jeune ménage tout préservant des espaces privés à chacun (possibilité d'ajouter une structure modulable)
- Pourquoi pas la création d'un habitat collectif intergénérationnel, pouvant inclure une offre de services, tel que l'aide à domicile, repassage, repas, ...

26. Création d'une maison de repos intergénérationnelle

OBJECTIF : DEVELOPPER DES **LOGEMENTS** ACCESSIBLES POUR TOUS

OBJECTIF : CRÉER DAVANTAGE DE LIEN SOCIAL

Le projet consiste à installer une crèche à proximité directe de la maison de repos et de mettre en place des initiatives qui permette une interaction entre les seniors et les enfants.

ELEMENT A CONSIDERER :

- Le projet de maison de repos actuel est une initiative privée. Rien ne peut donc leur être imposé.

27. Etude de l'habitat alternatif

OBJECTIF : REFRENER LA **PERTE DU CARACTERE RURAL** ENGENDREE PAR L'URBANISATION IMPORTANTE DES DIFFERENTS VILLAGES

OBJECTIF : DEVELOPPER DES **LOGEMENTS** ACCESSIBLES POUR TOUS

Le projet consiste à étudier les différentes formes d'habitat alternatif existantes ou non sur le territoire communal (habitat individuel et semi-collectif) puis envisager la place qu'on pourrait lui accorder à Verlaine : construction atypique, respectueuse de l'environnement, auto-construite avec des matériaux de récupération ou des matériaux locaux. L'habitat peut également être démontable, c'est le cas par exemple des habitats légers comme les yourtes, voire nomade comme en van ou encore un camion aménagé.

28. Promotion de l'école de Chapon-Seraing

OBJECTIF : AMELIORER LES SERVICES D'ACCUEIL ET LES ACTIVITES POUR LA **PETITE-ENFANCE**

L'école de Chapon-Seraing fait face à une trop faible fréquentation d'élèves. Cette école propose depuis peu une pédagogie d'apprentissage verticale, qui pourrait pourtant attirer de nouveaux élèves. Le projet consiste à visibiliser l'école et sa nouvelle pédagogie afin d'augmenter le nombre d'élèves et ainsi assurer sa pérennité.

ELEMENT A CONSIDERER :

- L'infrastructure a été rénovée récemment.

29. Augmentation du nombre de places d'accueil d'enfants

OBJECTIF : AMELIORER LES SERVICES D'ACCUEIL ET LES ACTIVITES POUR LA **PETITE-ENFANCE**

Le projet consiste à agrandir les espaces existants et/ou à construire de nouveaux milieux d'accueil subventionnés.

ELEMENT A CONSIDERER :

- Un projet de crèche existe à proximité de la Maison de Repos
- La Commune prévoit l'agrandissement de l'infrastructure existante à Verlaine pour augmenter la capacité d'accueil d'enfants, qui passerait de 14 à 25 enfants.

ENJEU 5

Favoriser les rencontres et le dialogue entre les habitants

30. Aménagements extérieurs à destination des jeunes

OBJECTIF : PALLIER AU MANQUE D'ESPACE PUBLIC POUR TOUS¹ -METTRE EN PLACE DES AMENAGEMENTS POUR FAVORISER LES RENCONTRES

- Création d'une grande plaine de jeux structurante
 - Espaces ludiques pour vélos (à destination des adolescents)
 - Skate park (mobile)
-

31. Aménagement d'espace conviviaux dans les nouveaux lotissements

OBJECTIF : PALLIER AU MANQUE D'ESPACE PUBLIC POUR TOUS -METTRE EN PLACE DES AMENAGEMENTS POUR FAVORISER LES RENCONTRES

Le projet envisage d'imposer dans le cahier des charges des promoteurs la réservation et l'aménagement d'un espace dédié à la rencontre.

32. Aménagement d'espaces de convivialité dans les villages

OBJECTIF : PALLIER AU MANQUE D'ESPACE PUBLIC POUR TOUS -METTRE EN PLACE DES AMENAGEMENTS POUR FAVORISER LES RENCONTRES

Le projet consiste à disposer de quelques zones sur le territoire favorisant les rencontres entre les habitants. Selon les espaces, ils pourraient être équipés d'une zone barbecue, de bancs, d'un espace de jeu simple pour enfants (panier de basket par exemple), bacs à incroyables comestibles, boîte à livres (à déplacer), terrains de pétanque, etc.

Il pourrait s'agir d'amélioration d'espace existants ou la création de nouveaux. Les lieux proposés sont :

- la place de l'Eglise de Verlaine (actuellement utilisée comme parking). Ce projet permettrait l'agrandissement du cœur de Verlaine.
- la place de Chapon-Seraing. Il y a deux côtés à « la place ». Le côté de l'église a déjà fait l'objet d'aménagement récent. L'idée est de réaménager de façon conviviale l'autre côté, devant l'école.

ELEMENTS A CONSIDERER :

- Il y a déjà un terrain de pétanque à Verlaine, à côté du hall omnisports.
 - Les plaines de jeux existantes devraient être mieux sécurisées (*ndlr : en cours*)
-

33. Poursuite des travaux à la salle des Thuyas

OBJECTIF : AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES COLLECTIVES

Le projet consiste à poursuivre les travaux (rénovation de la pièce principale), augmenter l'attractivité de la salle et faciliter l'accès (et augmenter) la zone de parking.

¹ (*) enfants, jeunes, associations, aînés, public fragilisé, ...

ELEMENTS A CONSIDERER :

- Il faudra envisager une bonne communication autour du projet (caractéristiques, calendrier d'occupation, prix, ...) afin de promouvoir l'utilisation de la salle par les habitants. Idem pour les autres salles du territoire, qui sont mises à disposition gratuitement par la Commune sous certaines conditions.
 - Les habitants de Chapon-Seraing et de Bodegnée ne disposent pas de salle communale mais n'en souhaitent pas, car le système de mise à disposition d'une salle privée à titre gratuit leur suffit amplement.
-

34. Rénovation de la salle Saint Louis (Bodegnée)

OBJECTIF : AMÉLIORER LES **INFRASTRUCTURES COLLECTIVES**

Le projet consiste à améliorer l'acoustique de la salle, rafraichir et réparer quelques pavés cassés.

ELEMENT A CONSIDERER :

- Vérifier la possibilité d'agrandir la salle
-

35. Rénovation de la salle de l'Ancienne Ecole ainsi que la salle des pionniers (Seraing-le-Château)

OBJECTIF : AMÉLIORER LES **INFRASTRUCTURES COLLECTIVES**

Le projet consiste à rafraichir la salle de l'Ancienne école, effectuer de petites réparations (carrelage, corniches) et améliorer le confort du préau aménagé en salle pour les scouts. Il est question notamment d'isolation thermique et d'installation d'un système de chauffage.

36. Rénovation du local colombophile (Seraing-le-Chateau)

OBJECTIF : AMÉLIORER LES **INFRASTRUCTURES COLLECTIVES**

Le projet consiste à finaliser les travaux pour l'accueil des activités proposées dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale : bar à soupes, activités intergénérationnelles, Repair Café, etc ...

ELEMENT A CONSIDERER :

- Cette salle appartient au CPAS.
 - La 1^{ère} phase des travaux de rénovation est en cours.
-

37. Création d'un café des associations

OBJECTIF : CRÉER DAVANTAGE DE LIEN SOCIAL

Le projet consiste à mettre un lieu à disposition des associations, qui en assureraient la gestion par roulement. Ce lieu de rencontre citoyens serait ouvert à tous et serait équipé d'un bar.

38. Identification d'une personne pour l'aide à la mise en place d'actions citoyennes

OBJECTIF : CRÉER DAVANTAGE DE LIEN SOCIAL

Le projet consiste à identifier une personne (et la faire connaître auprès de la population) dont la mission principale serait l'aide à la mise en place de dynamiques locales à l'initiative de citoyens, démarches spontanées ou structurées ou d'associations.

ELEMENT A CONSIDERER :

- Personne qui accompagnerait les projets autres que ceux déjà soutenus par l'agent PCDN ou la permanente du Comité culturel et sportif.
-

39. Mise en place d'actions « récup »

OBJECTIF : CRÉER DAVANTAGE DE LIEN SOCIAL

Le projet consiste à multiplier les initiatives, sous forme conviviale, ayant pour objectif de donner une deuxième vie aux objets ou encore de consommer autrement

- en lien avec le Repair Café, création d'ateliers de réparation avec mise en place d'outils et d'une personne pour expliquer comment s'en servir
- mise en place d'ateliers zéro déchet
- élargissement des périodes d'ouverture de la donnerie de Chapon et structuration du rangement et du mode de fonctionnement

ELEMENT A CONSIDERER :

- La donnerie est une initiative privée organisée par un habitant qui stocke les objets dans son garage.
-

40. Organisation des petits évènements rassembleurs dans les villages ♦

OBJECTIF : CRÉER DAVANTAGE DE LIEN SOCIAL

Le projet consiste à organiser un évènement convivial rassembleur dans le but de faire se rencontrer les habitants.

- Propositions de petites activités récurrentes, comme des petits déjeuners citoyens, après-midi tea-room pour les aînés, apéros dans les villages, journée des artistes et artisans de Verlaine (contribue aussi à développer la culture), activités intergénérationnelles seniors/enfants, ...
- La distribution de vin chaud est déjà organisée par quelques habitants devant chez eux. L'action pourrait être menée à plus large échelle et être soutenue en fournissant le vin gratuitement ainsi qu'une aide matérielle.
- Participation au concours de village fleuri / décorations de Noël / Halloween.

ELEMENT A CONSIDERER :

Ce projet pourrait être combiné avec le précédent. Exemple : un atelier pourrait être proposé à la fin d'une activité, de type atelier zéro déchet ou autre, avec possibilité d'y participer ou non.

41. Organisation d'une grande fête de village ♦

OBJECTIF : CRÉER DAVANTAGE DE LIEN SOCIAL

Le projet consiste à organiser un évènement rassembleur, par exemple une course de Solex, ou les jeux inter-villages (qui avaient lieu par le passé).

42. Ajout de bancs le long des promenades

OBJECTIF : CRÉER DAVANTAGE DE LIEN SOCIAL

Le projet consiste à installer des bancs le long des balades existantes sur le territoire.

43. Appel à des bénévoles

OBJECTIF : CRÉER DAVANTAGE DE LIEN SOCIAL

De nombreuses activités nécessitent des personnes bénévoles et les comités ou associations locales tendent à s'épuiser. Le projet consiste à visibiliser les besoins en terme de bénévoles et à motiver les Verlainois à s'impliquer dans la vie au village.

ELEMENTS A CONSIDERER :

- Les gens ont parfois peur du bénévolat car ils ont peur de s'engager puis de ne pas pouvoir honorer leurs engagements. Il serait utile de communiquer sur les différentes manières de s'impliquer (processus décisionnel ou appui uniquement lors des activités sur le terrain par ex)
 - Relancer l'appel à bénévoles pour des activités et fêtes de villages
 - Dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale, des bénévoles sont également bienvenus pour élargir les horaires du taxi social.
-

44. Mise en place d'actions favorisant spécifiquement l'accueil des nouveaux habitants

OBJECTIF : CRÉER D'AVANTAGE DE LIEN SOCIAL

Le projet consiste à mettre place différentes actions dans le but d'intégrer les nouveaux habitants à la vie locale et les intéresser à participer aux activités proposées.

- Parrainage d'un nouvel habitant avec un ancien du village pour faire découvrir la commune et répondre à leurs questions. Pour cela, un listing de personnes volontaires pourrait être créé et distribué aux nouveaux.
 - Invitation des nouveaux habitants à la fête des associations
 - Communiquer sur les possibilités de bénévolat
-

45. Amélioration de l'accès à la lecture publique

OBJECTIF : DEVELOPPER LES ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES

Cet objectif peut être atteint de 2 manières par l'augmentation de la fréquence de passage du bibliobus ou encore la création d'une bibliothèque / ludothèque. En plus de rendre les livres et jeux plus accessibles, ce lieu permettrait l'organisation d'activités.

ELEMENT A CONSIDERER :

- Actuellement, un bibliobus assure le service de prêt, un vendredi par mois à l'école de Verlaine.
-

46. Développement de l'offre culturelles sur Verlaine

OBJECTIF : OBJECTIF : DEVELOPPER LES ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES

Le projet consiste à proposer davantage d'activités tels que spectacles, expositions, ... sur le territoire (avec l'aide d'un Centre culturel). Ces activités peuvent être proposées à Verlaine-village ou de manière décentrée, dans les autres villages.

- Programmation de spectacles
- Partenariat avec le château de Seraing-le-Château pour proposer des expositions artistiques
- Mise en valeur des artistes et artisans de Verlaine

ELEMENTS A CONSIDERER :

- Le besoin sur les types de spectacles n'étant pas clairement identifié, la proposition est de démarrer par un sondage des citoyens.
 - Le public ciblé est le public adulte.
 - Pour la mise en valeur des artistes et artisans, il serait utile de créer un registre les répertoriant.
-

47. Création de terrains de tennis communaux

OBJECTIF : OBJECTIF : DEVELOPPER LES ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES

Le projet consiste à installer des terrains de tennis à côté du hall omnisports à Verlaine, près du terrain de beach volley, pour assurer leur gestion par le hall omnisports.

48. Décentralisation d'activités sportives

OBJECTIF : OBJECTIF : DEVELOPPER LES ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES

Le projet consiste à proposer des activités sportives dans les différents villages. A titre d'exemple, un cours de gym dans la salle Saint Louis à Bodegnée.

49. Amélioration de la visibilité des informations et activités à Verlaine

OBJECTIF : AMELIORER DAVANTAGE LA COMMUNICATION

Le projet consiste à profiter des améliorations récentes en matière de communication pour promouvoir davantage les activités proposées sur le territoire communal.

- modernisation des flyers et toutes-boîtes (les rendre plus attractifs visuellement)
 - insertion d'articles rédigés par les associations dans le bulletin communal (pour une meilleure visibilité des clubs et associations, pour plus de contenu)
 - création d'un petit agenda (format A5) qui contiendrait la liste des activités à Verlaine, pour les garder à l'œil et à afficher chez soi.
 - installation de panneaux d'affichage dans les villages pour informer les passants et automobilistes des activités proposées à Verlaine. Ces panneaux pourraient être numériques (comme au terrain de football) de sorte à faciliter la mise à jour des informations chaque semaine.
 - création d'une newsletter communale
 - ajout de pop-ups sur l'application communale lors d'insertion/d'actualisation d'information sur les activités proposées
-

50. Proposition d'ateliers numériques pour tous

OBJECTIF : AMELIORER DAVANTAGE LA COMMUNICATION

Le projet consiste à augmenter les ateliers numériques proposés et multiplier le nombre d'ambassadeurs numériques.

ENJEU 5

Favoriser les rencontres et le dialogue entre les habitants

51. Actualisation et distribution large de la charte de la ruralité et de la convivialité

OBJECTIF : PERMETTRE LA BONNE COHABITATION ENTRE HABITANTS ET AGRICULTEURS

Le projet prévoit d'abord l'actualisation du document existant, en collaboration avec les agriculteurs pour une plus grande appropriation et comme relais auprès de leurs condisciples.

52. Organisation de rencontres entre les citoyens et les agriculteurs

OBJECTIF : PERMETTRE LA BONNE COHABITATION ENTRE HABITANTS ET AGRICULTEURS

Le projet prévoit de démultiplier et renouveler régulièrement les occasions pour susciter la curiosité, l'intérêt, la compréhension mutuelle, de vivre à la campagne et/ou de consommer local. Exemples de rencontres qui pourraient (à nouveau) être concrétisées :

- participation à la journée « Ferme ouverte »
- visites de fermes et d'entreprises locales, notamment avec les écoles
- organisation de conférence/débat avec la collaboration d'agriculteurs locaux également

ELEMENTS A CONSIDERER :

Davantage communiquer pour inviter le plus grand nombre à y participer mais également pour informer les absents du bon déroulement et de la réussite (sans oublier de l'intérêt) de ces rencontres.

53. Mise en place d'action de communication sur les pratiques agricoles

OBJECTIF : PERMETTRE LA BONNE COHABITATION ENTRE HABITANTS ET AGRICULTEURS

Le projet prévoit de démultiplier et renouveler régulièrement les initiatives ayant pour but d'informer la population sur les pratiques agricoles.

Exemples d'action qui pourraient (à nouveau) être concrétisées :

- rédaction de fascicules/ brochures thématiques
- information sur les périodes et lieux de pulvérisation (appli, site internet, panneau sur site)

ELEMENTS A CONSIDERER :

Quels liens nouer avec la FWA pour améliorer le dialogue ?

Aider les agriculteurs à l'organisation de journées portes ouvertes

Ndlr : un partenariat avec le GAL pourrait peut-être s'envisager (plus spécifiquement sur cette thématique)

54. Promotion des acteurs économiques locaux

OBJECTIF : SOUTENIR LES COMMERCES ET LES ENTREPRISES

Le projet envisage de mettre en place plusieurs actions, notamment de communication de type :

- articles et interviews sur les acteurs économiques
- notification si nouveauté économique au niveau de l'Application communale
- publication dans chaque bulletin communal d'un article présentant un producteur, un commerçant, un indépendant...
- réalisation occasionnelle de toutes-boîtes spécifique

- organisation de déjeuners de produits locaux
- organisation de marche gourmande, à la découverte des produits de bouche Verlainois

ELEMENT A CONSIDERER :

La diffusion des informations peut également se faire en ligne, notamment via Facebook.

55. Edition d'un guide évolutif des commerces locaux

OBJECTIF : SOUTENIR LES COMMERCES ET LES ENTREPRISES

OBJECTIF : ENCOURAGER ET PROMOUVOIR LES **CIRCUITS-COURTS**, LES PRODUCTEURS ET COMMERCES LOCAUX

Le projet envisage recenser l'ensemble des commerces et indépendants du territoire Verlainois (actualisation de la base de données actuelle), en ce compris pour les secteurs moins connus. Les citoyens devraient avoir facilement accès:

1. À l'adresse exacte (nécessité de pouvoir les localiser facilement > cartographie des indépendants)
2. Aux heures d'ouverture
3. Aux produits ou services proposés (description minimale)

ELEMENTS A CONSIDERER :

- Envoi d'un courrier aux (nouveaux) indépendants locaux pour qu'ils fassent partie du cadastre et pour les inviter à se faire connaître (davantage), via les différents canaux de communication existants sur le territoire communal (toutes-boîtes, bulletin communal, sur Fb ou encore via l'application communale)
 - Quid de la brochure réalisée par le GAL avec l'aide des aînés ? Contenu ? Complément possible ?
 - Quid de l'existence d'un guide des commerces sur Saint-Georges/Verlaine : à vérifier
 - Vérifier que la cartographie n'existe pas en ligne ?
 - Ce guide devrait être diffusé largement et remis aux nouveaux habitants lors de la fête des associations
-

56. Mise en place d'une dynamique « J'achète dans ma commune »

OBJECTIF : SOUTENIR LES COMMERCES ET LES ENTREPRISES

OBJECTIF : ENCOURAGER ET PROMOUVOIR LES **CIRCUITS-COURTS**, LES PRODUCTEURS ET COMMERCES LOCAUX

Le projet a pour ambition de soutenir les commerces locaux et d'inviter les citoyens à privilégier les achats à Verlainois. Différentes actions vis-à-vis des consommateurs pourraient être menées tels que :

- distribution de bons d'achats à utiliser dans les commerces locaux
- création de paniers/colis découverte des produits et services Verlainois
- promotion de la « vente à la ferme »

ELEMENT A CONSIDERER :

Le public prioritaire devrait être les nouveaux habitants

57. Organisation d'un petit marché

OBJECTIF : ENCOURAGER ET PROMOUVOIR LES **CIRCUITS-COURTS**, LES PRODUCTEURS ET COMMERCES LOCAUX

Le projet consiste à réfléchir avec les parties concernées (càd les consommateurs mais également les producteurs) sur la faisabilité du projet tenant compte des moyens disponibles et/ou activables.

Le petit marché pourrait être itinérant, ou prendre d'autres formes de type hall ou espace dédié – point de vente et/ou de dépôt de produits locaux (lieu fixe et pourquoi pas une infrastructure mobile ?).

Ce projet poursuit les objectifs suivants :

- mieux connaître les produits locaux (et faire la connaissance des producteurs)
- rassembler en un seul lieu différents produits (accès plus aisé, en ce compris concernant les heures d'ouverture, limitées chez certains petits producteurs), au minimum de plusieurs commerces ambulants
- consommer local
- dynamiser les villages en favorisant les rencontres

ELEMENTS A CONSIDERER :

- le lieu est important ! Centralité (effective) ou pas ?
- le ou les jours de la semaine choisi(s) et la fréquence (hebdomadaire > saisonnier, voire occasionnel)
- l'existence d'autres marchés dans les communes limitrophes
- les commandes en ligne ont des avantages, mais ne pas sous-estimer le besoin pour certains consommateurs de rencontrer les producteurs

58. Création d'un point de R'aliment HesbiCoop

OBJECTIF : ENCOURAGER ET PROMOUVOIR LES **CIRCUITS-COURTS**, LES PRODUCTEURS ET COMMERCE LOCAUX

Un *Point de r'Aliment* est un lieu, tenu et géré par des bénévoles, où les consom'acteurs préparent les "colis", viennent chercher leur commande et passer un bon moment. Grâce au dynamisme d'associations et de bénévoles, plusieurs *Points de r'Aliment* existent. Notamment à Amay et Viemme (Faimés), les plus proches géographiquement de la commune de Verlainne.

Le projet a pour but de soutenir mais également de mieux communiquer sur les initiatives existantes (notamment HesbiCoop), avant de réfléchir à la création d'une nouvelle coopérative des producteurs du territoire (*Ndlr : idée formulée par plusieurs participants aux réunions organisées*).

ENJEU 6

Valoriser les ressources locales

59. Valorisation du patrimoine et de l'histoire locale

OBJECTIF : DEVELOPPER LE **TOURISME RURAL** ET SOUTENIR LES INITIATIVES PRIVEES

Le projet consiste à mettre à disposition et valoriser l'inventaire réalisé à travers de nouvelles actions :

- Mise en ligne des informations
- QR code à proximité des éléments répertoriés, permettant d'accéder à l'information
- Pose de poteaux ou plaquette sur les éléments, bâtiments (anciens commerces par ex). Pour attirer l'attention et communiquer une information (au minimum un nom, une date...)
- Explications sur les noms de rues (traduction et références)
- Organisation de journée découverte du patrimoine local (lions club)
- Ouverture du patrimoine monumental au cours d'une journée (châteaux, fermes, ...)
- Ouverture du patrimoine monumental au cours d'une journée (châteaux, fermes, ...)
- Participation à l'opération village ouverts et fleuris, pour une valorisation du patrimoine bâti

ELEMENTS A CONSIDERER :

- Répertoire les éléments du PPPW (*ndlr : fait*)

60. Identification des actions à proposer aux touristes

OBJECTIF : DEVELOPPER LE **TOURISME RURAL** ET SOUTENIR LES INITIATIVES PRIVEES

Le projet consiste à inventorier les activités locales qui pourraient intéresser les touristes, les regrouper et les mettre à disposition (notamment auprès des hébergeurs et commerces de produits locaux) :

- Évènements culturels ponctuels
- Rallye gourmand (Lions club)
- Marche ADEPS (école de Verlainne), balades du PCDN, gr 579 (bxl-liège), sentier des terrils...
- Marches découvertes thématiques de type champignons, oiseaux, etc. (PCDN)
- Bar du château de Seraing-le-Château (accessible également aux habitants > en cours de discussion)

61. Présentation de la Commune Verlaine sur l'autoroute E42

OBJECTIF : DEVELOPPER LE **TOURISME RURAL** ET SOUTENIR LES INITIATIVES PRIVEES

Le projet consiste à présenter la Commune au niveau de la station Q8. Les aménagements et équipements autoroutiers pourraient comporter quelques informations sur Verlaine, sa nature, son patrimoine etc.

IV. Mot de la fin

Pour terminer la réunion, les agents de développement de la FRW expliquent les suites de l'Opération : après les réunions villageoises, une Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera mise en place. Celle-ci est composée de 20 à 60 personnes dans laquelle il y aura maximum $\frac{1}{4}$ d'élus. Les personnes intéressées à s'inscrire à cette commission citoyenne sont invitées à compléter un formulaire disponible en ligne sur www.verlaineparticipation.info ou sur demande. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31/12/2021.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Laetitia Urbanczyk et Audrey Wanzoul

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu de réunion, vous pouvez contacter
Laetitia Urbanczyk de la Fondation Rurale de Wallonie au n° 019/58 93 26
l.urbanczyk@frw.be*